

**CLÔTURE DU
SCRUTIN**



**ATTENTION
AUX DÉLAIS* !**

**Jeudi
4 décembre**

(Affiliée à l'UNSA Fonction Publique)

**Vote par
Correspondance**

**ÉLECTION DE VOS REPRÉSENTANT(E)S À LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)
DU CORPS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL**

**AVEC L'UNSA,
JE SUIS RECONNU(E)
DANS MON MÉTIER !**

**AVEC L'UNSA,
J'AI LA CONVICTON
D'ÊTRE DÉFENDU(E) !**

**AVEC L'UNSA,
JE REVENDIQUE :**

Dans un cadre d'action rénovée les missions du corps de l'inspection du travail demeurent essentielles pour le respect du droit, l'amélioration des conditions de travail et un dialogue social de qualité, mais aussi l'accès à l'emploi et le contrôle de la formation professionnelle.

Notre indépendance demeure garantie, notre efficacité sera fonction de notre engagement et de nos moyens.

Notre présence, notre savoir-faire, notre engagement professionnel sans faille sont les garants d'un service public de qualité !

Avec l'UNSA, j'exige une véritable reconnaissance professionnelle de l'administration et une perspective de carrière prenant en compte réellement les exigences de mon métier, avec respect et dignité.

Le poste sur lequel j'exerce doit être valorisé et reconnu sur les pôles 3^E, fonctions support et informatique, comme ceux des sections d'inspection et du pôle T.

Avec l'UNSA, j'exige :

- L'amélioration réelle du déroulement de ma carrière **quel que soit le service auquel j'appartiens** ;

- Le respect de mon droit légitime à la mutation ;

- La mise en place d'actions de formation de qualité répondant à mes attentes et demandes ;

- L'instauration d'un véritable dialogue social : gage de conditions de travail satisfaisantes et du respect de la dignité de chacun ;

- Le développement d'une action sociale de qualité ;

- La défense du statut général des fonctionnaires de l'État.

- Le maintien d'un service public de qualité.

- Le repositionnement du corps de l'inspection du travail en A supérieur en carrière !

- L'amélioration des conditions de travail devenues pénibles, dégradées et stressantes : sources importantes de risques psycho sociaux (RPS) !

- **Des moyens humains adaptés à nos missions** ;

- Des promotions **significatives par la révision à la hausse du ratio promus/promouvables**, pour chaque grade au sein du corps de l'inspection du travail afin d'assurer une véritable promotion sociale en traitant également les régions métropolitaines et ultras marines ;

- Une organisation professionnelle intégrant un mode de management différent, respectueux des agents.

Le 4 décembre 2014

Je vote



Voter, c'est prendre son destin en main !

A quoi sert une CAP ?

La CAP est composée paritairement de représentants du personnel et de représentants de l'administration.

Elle se prononce sur :

- les promotions de grade ;
- les mutations ;
- les titularisations ;
- les intégrations dans le corps ;
- les réductions de durée dans les échelons ;
- les recours relatifs aux entretiens professionnels, aux primes, aux refus de formation, de temps partiel.

La CAP peut siéger en formation disciplinaire.

Elle est informée de toutes modifications statutaires.

Ce sont vos candidat(e)s UNSA... Ce seront des élu(e)s engagé(e)s à défendre avec détermination : les métiers, les missions, la technicité du corps, les situations individuelles...

DIRECTEUR ADJOINT DU TRAVAIL

- Brigitte MÉHU - UT 21
- Philippe AURILLAC – UT 33
- Marie-Françoise VINCENT – INTEFP
- Brigitte PINEAU – Dir. Pays de la Loire

INSPECTEUR DU TRAVAIL

- Serge MAGAUD – UT 13
- Laurence CASTILLON – Dir. Auvergne
- Juliette DIEZ – UT 38
- Michaël ROBIN – Dir. Lorraine
- Pascal CHARLIER – UT 18
- Olivier ILSKY – UT 59 NV

* Dès réception du matériel : **Je vote UNSA**
L'UNSA, un syndicat proche des agents et à l'écoute de chacun !